

## EDEC SCIERIES et ACTIVITES LIEES

Engagement de développement de l'emploi et des compétences  
dans les activités liées aux scieries en Bourgogne Franche-Comté  
2017 2021

Un état des lieux de la filière  
et de ses enjeux

Des actions collectives

- ✚ Activités directement liées à l'activité des scieries
  - 0220Z Exploitation forestière
  - 1610A Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation
  - 1622Z Fabrication de parquets assemblés (moulure, baguette)
  - 1624Z Fabrication d'emballages en bois (emballage légers en bois, palettes, tourets, boîtes à fromage, tonneaux et articles de tonnellerie)

*Une entreprise ayant un autre code NAF mais une activité réelle directement en lien avec l'activité des scieries peut-être éligible sous réserve d'un avis favorable préalable du comité de programmation.*

- ✚ Toutes PME (notion communautaire) avec priorité aux entreprises <50 salariés

- ✚ Touts salariés avec priorité aux :
  - Salariés non qualifié(s) ou sans qualification reconnue
  - Salariés dont l'emploi est en évolution
  - Travailleurs handicapés
  - Femmes
  - Séniors (+ 50 ans)

Des formations cofinancées  
30% par l'Etat en plus  
de la participation OPCO

Des diagnostics cofinancés  
à 50%

### LES +

- ✚ Un état des lieux préalable de la filière pour une déclinaison pertinente des actions collectives
- ✚ Des diagnostics individuels pour la mise en place de **vrais plans d'actions stratégiques individualisés**
- ✚ Un projet en partenariat avec la branche et l'interprofession pour **une prise en compte globale de la filière**
- ✚ Un **reste à charge réduit pour les entreprises** : max 30% (actions de formation) et max 50% (actions collectives et diagnostics)

Réalisation des actions avant le 31/12/2021

# DETAIL DES ACTIONS ELIGIBLES

## Volet 1 « Axe prospectif »

### Diagnostic partagé des enjeux et problématiques de la filière en matière de formations et métiers

- ✚ Etat des lieux des activités, des métiers et de leurs évolutions, des profils des salariés, des besoins en compétences...
- ✚ Etat des lieux des formations au sein de la région et dans les territoires limitrophes
- ✚ Mise en réseau et continuité des différents observatoires territoriaux

## Volet 2-1 « Actions collectives »

### Actions collectives et échanges inter-entreprises dans la filière

- ✚ Promotion des métiers
- ✚ Echanges inter-entreprises
- ✚ Actions de sensibilisation

**50 % financement ETAT**

## Volet 2-2 « Diagnostics individuels » d'entreprise

Positionnement, identification des problématiques prioritaires et plan d'actions en termes de gestion des ressources humaines, GPEC et stratégie de développement

**50 % financement  
OPCO et cofinanceurs**

## Volet 2-3 « Actions de formation »

### Développement des compétences au regard des enjeux de la filière

- ✚ Formations qualifiantes / métiers pour sécuriser les parcours et professionnaliser la filière
- ✚ Formations au titre du « socle de compétences », VAE, passeport professionnel
- ✚ Formations pour s'adapter aux évolutions / nouveautés technologiques
- ✚ Formations pour développer les compétences techniques et la polyvalence des salariés (conduite d'engins et machines, maintenance, nouvelles technologies, valorisation des produits...)
- ✚ Formations pour renforcer la compétitivité et favoriser le développement des entreprises (gestion administrative et financière, compétences commerciales, gestion des ressources humaines, communication...)



**30 % financement ETAT**  
+  
**39 % financement OPCA\***

\*Taux moyen variable selon la typologie de l'entreprise et son projet